

CONSEIL COMMUNAL DU 10 MAI 2021

- Présences:** MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./MMES C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, A. Kremer, R. Miny,
J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire
- Excusée:** MME C. Haubrich-Schandeler

- PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) à huis clos le contrat de louage de service à durée déterminée engageant M. Pol Kontz de Mersch en qualité de salarié à tâche intellectuelle pour une durée déterminée d'une année à partir du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022 inclus.
- b) de créer un poste d'ouvrier communal pour l'équipe bâtiments dans la carrière C du contrat collectif des ouvriers de l'Etat.

- URBANISME

Le conseil communal

- a) approuve à l'unanimité la demande de lotissement présentée par le bureau TR-Engineering SA de Luxembourg au nom de Mme A. Conrad de Saeul relative à la fusion de deux propriétés sises à Mersch, 2 et 4, rue d'Udingen, en un lot en vue de son affectation à la construction.
- b) approuve à l'unanimité la demande de lotissement présentée par le bureau Geocad Sàrl de Luxembourg au nom de la société Bureau TMEX SA de Differdange relative à la division d'une propriété sise à Mersch, 29, Am Wangert, en deux lots en vue de leur affectation à la construction.
- c) refuse avec 11 voix et 1 abstention la demande de lotissement par le bureau Geocad Sàrl de Luxembourg au nom de M. A. Welter de Mersch relative à la division d'une propriété sise à Rollingen, 179, Rue de Luxembourg, en deux lots en vue de leur affectation à la construction.
- d) approuve à l'unanimité la demande de lotissement présentée par M. J. Marx de Schoenfels relative à la réorganisation de deux propriétés sises à Schoenfels, 2, rue du Moulin, en deux lots afin de se conformer aux prescriptions en matière de raccordement au réseau de gaz naturel.

- DEVIS

Le conseil communal approuve à l'unanimité les devis suivants:

- a) travaux de pose d'une conduite de gaz avec branchements particuliers dans l'impasse de la rue des Prés à Mersch au montant total de 97.000,00 € TTC;
- b) restauration de l'ancien orgue HAUPT de l'église décanale de Mersch au montant de 112.537,84 € TTC.

- PLAN NATIONAL D'ORGANISATION DE SECOURS (PNOS)

Le conseil communal se rallie à l'unanimité à l'avis du syndicat intercommunal SYVICOL sur le projet de plan national d'organisation des secours (PNOS).

- ENSEIGNEMENT MUSICAL

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire présentée par l'UGDA pour l'année scolaire 2021/2022. L'estimation des frais des cours de musique pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 s'élève à 627.768,73 €.

- Cours collectifs/Formation musicale (solfège): 124 élèves
- Musique d'ensemble: 11 élèves
- Cours individuels/Formation instrumentale/vocale: 178 élèves

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'acte de cession par lequel M. F. Hoffmann cède gratuitement à la Commune une parcelle de terrain de 0,66 a, sise à Reckange «Op der Uecht».
- b) différents baux à ferme, par lesquels la Commune de Mersch loue des terrains aux sieurs C. Betz, G. Neuhengen et E. Monen.

- SUBSIDES

À l'unanimité, le conseil communal accorde les subsides suivants:

- a) Mouvement écologique: subside de 2.000,000 € pour l'organisation de l'édition de la journée «Alles op de Velo» entre Mersch et Mamer du 18 juillet 2021, sous condition que les associations merschoises soient exemptées du droit de participation.
- b) Ligue Médico-Sociale: 1.095,00 € pour l'organisation de la médecine scolaire durant l'année scolaire 2019/2020.

- CIRCULATION

Le conseil communal confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS